



FORMATION

BPJEPS

**Brevet
Professionnel
de la Jeunesse,
de l'Éducation
Populaire et
du Sport**

ACTIVITÉS AQUATIQUES ET DE LA NATATION



BPJEPS AAN

La personne titulaire du **BPJEPS mention Activités Aquatiques et de la Natation (AAN)** porte le titre de maître nageur sauveteur. Il exerce **ses fonctions en autonomie contre rémunération** au sein de différentes structures :

- Les collectivités territoriales ;
 - Le secteur privé : centre aquatique, centre de remise en forme ;
 - Le secteur associatif : clubs sportifs.
- Il peut encadrer tous les publics, du très jeune enfant au senior.



CONDITIONS D'ACCÈS AU BPJEPS AAN

- Être âgé de 18 ans minimum.
- Être titulaire du **PSE1** (Premiers Secours en Equipe niveau 1).
- Être titulaire du **BNSSA** (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique).
- Réussir le **test de performance sportive** : parcourir une distance de **800m** nage libre en moins de 15 minutes.
- Satisfaire aux tests de sélection du BPJEPS AAN : un **entretien** permettant de valider le projet professionnel et une **épreuve écrite**.

CALENDRIER

Réunions d'information

Entrée libre

Au CISE à Koutio 13 juin 2017 à 18h

Au CPOS Nord à Koné 27 juin 2017 à 17h30

Test technique préalable

Test de natation
800m NL
en moins de 15min 19 juillet 2017

Positionnement

Formation au CISE 25 au 27 juillet 2017

Formation

Entrée en formation 4 septembre 2017
Sous réserve de l'habilitation DJSNC.

Fin de formation 15 juin 2018

Optionnel

Monitorat Sportif Natation (MSN)

Formation au CISE 18 juin au 13 juillet 2018

COÛT

BPJEPS AAN

Test de performance 800m	2 000 F CFP
--------------------------	-------------

Formation complète (4 UC)	890 000 F CFP
---------------------------	---------------

Facilité de paiement possible : dépôt de 10 chèques d'un montant de 89 000 F.

1 seul UC*

À partir de 250 000 F CFP

2 UC**

À partir de 400 000 F CFP

*En cas d'échec à une formation BPJEPS AAN

**En cas de formation complémentaire à un premier BPJEPS



DOSSIERS D'INSCRIPTION

À RETIRER

- sur demande par email : accueil.cise@ctos.nc
- en téléchargement sur www.ctos.nc
- sous forme papier au :
CISE - Centre International Sport et Expertise
1, bis avenue
Antoine Becquerel
98830 DUMBÉA – KOUTIO
Tél. 41 05 00

Dates limite d'inscription :
13 JUILLET 2017

RÉUNIONS D'INFORMATION

13 juin à 18h
au CISE
Koutio

27 juin à 17h30
au CPOS Nord
Stade Yoshida - Koné

